

# CONSEIL D'ETABLISSEMENT

*Mardi 16 novembre 2021*

17 personnes sont présentes dont deux nouveaux parents qui font leur entrée cette année.

Pour rappel, les membres s'engagent pour trois ans au minimum.

## 2°) 1<sup>er</sup> temps : partage des actualités des partenaires

### *Ecole :*

149 élèves

Nouvelle enseignante : Doriane CORTIGUERA le mardi dans la classe de Ludivine.

Remplacement de Véronique Gribot (enseignante RA) par Anne-Claire. Emeline Birot (ASEM) est quant à elle remplacée par Elise.

3 intervenants en catéchèse : Lucile Barré, Pierre-Yves Caillaud et Anne-Sophie Vignon.

Cours d'anglais de la Tiny Tiny School dans les locaux le mercredi qui nous donne droit à quelques heures de cours d'anglais pour les CM2.

Projet pédagogique : « Cultivons le vivre ensemble » Projet axé sur la coopération. Présentation des interventions de Tamara Mirville autour du jardin.

Médiation par les pairs : 8 élèves ont été formés en octobre. Les médiations ont commencé début novembre.

Portes ouvertes et marché de Noël : Vendredi 3 décembre.

Chant choral : Un mercredi sur deux de janvier à mai.

Classe de mer : Du mardi 21 juin au vendredi 25 juin à St Gilles Croix de Vie.

Présentation des plans d'aménagement des cours.

### *Mairie (Fabrice) :*

*Deux problèmes depuis la rentrée :*

*- Problème de personnel (2 démissions, 2 congés maternité). 2 postes  $\frac{1}{2}$  ne sont pas pourvus depuis la rentrée. Ces postes sont occupés par des stagiaires. Cela engendre des problèmes de gestion de groupe, notamment sur la pause méridienne.*

*- Problème de locaux trop petits pour accueillir tout le monde, notamment les 3/6 ans. 60 enfants en moyenne le soir à la périscolaire alors que la capacité d'accueil est de 42. Le midi, 120 pour une capacité de 93.*

*Toutes les communes sont confrontées à ce problème depuis la scolarisation obligatoire des enfants de maternelle.*

*CME : Les enfants sont maintenant élus pour 2 ans.*

*Bientôt une commission « Menus » va être mise en place avec 3 parents (dont Bérengère Chevalier) et peut être plus tard avec des enfants. Nouveau prestataire depuis 2 ans (API).*

*La question du rythme scolaire à 4 jours  $\frac{1}{2}$  est remise en question (notamment par les enseignants de l'école publique).*

*Accueil périscolaire (Nathalie) :*

*Même problème de sur-fréquentation des maternelles et de recrutement de personnel. Il manque encore une personne (une vient d'être recrutée début novembre). Contrats d'une quinzaine d'heures par semaine.*

*Le personnel a suivi une formation sur la communication bienveillante.*

*Le projet de l'année : "Solidarité et partage". Avec des associations locales : « Le lien d'Antoine » (association de Mme Guérin), « Les anges mignons » (association de Dominique Randriamanantsoa), « Prendre un enfant par la main » (intervention de Marie-Claude), « Le club des aînés de Mouzillon »...*

*APEL (Mr Souvré) :*

*Rentrée bien occupée par l'inauguration, les élections du nouveau bureau.*

*Depuis, les membres de l'APEL préparent le marché, collectent le papier (ce qui permet de payer les peintures de cour par exemple), pensent déjà au feu de joie et à la kermesse.*

*OGEC (Mme Jumeau) : Annonce des objectifs de l'OGEC maintenant que le projet construction est terminé : aménagement, reprise d'un rythme « normal » de gestion de l'école (personnel, locaux...)*

### 3°) Le logo de l'école :

*Définition du mot logo (le mot complet est "logotype").*

*Les parents disent qu'il n'évoque pas une école, n'avaient pas compris à quoi correspondait le "M" et le bleu en dessous. Manque de couleurs. La plupart ne se souvenaient même pas de ce à quoi il ressemblait.*

*Pourquoi changer de logo : Pour le moderniser, qu'il évoque plus une école, le rendre plus visible, que les gens le mémorisent.*

*Un questionnaire permettant d'élaborer un cahier des charges pour une identité visuelle est proposé aux participants.*

*Temps individuel puis partage en petits groupes.*

*Suite à donner : questionnaire à proposer à l'APEL et à l'OGEC, réflexion des enseignantes, des enfants (au moins les plus grands).*

*Une synthèse sera effectuée pour le prochain conseil d'établissement qui aura lieu le mardi 3 mai à 18h30.*